



Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 mars 2022 ;
2. Bilan de l'activité des Conseillers aux décideurs locaux
3. Bilan d'activité des accueils de proximité
4. Formation professionnelle : Bilan 2021, et Projet de plan local de formation 2022 : avis
5. Bilan à mi-parcours du plan d'actions de la DGFIP 2020-22 sur l'égalité professionnelle
6. Création du SLR de Riom : point d'information
7. Questions Diverses pour information :
 - La nouvelle Division de la Sécurité Juridique et du Contrôle Fiscal
 - Le plan de continuité de l'activité de la DDFIP

L'alliance Cfdt-CFTC a lu sa liminaire et s'est positionnée sur de nombreux points de l'ODJ.

1) Vote des PCV des séances du 29/03/2022

L'alliance Cfdt-CFTC a voté pour.

2) Bilan d'activité des Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL)

Les CDL ont été installés dans le département 63 en deux temps : 7 CDL en 2021 puis 4 nouveaux CDL au 01/01/2022. La majorité de ces CDL sont d'anciens comptables.

Le périmètre d'action des CDL est égal au périmètre des EPCI. À noter que le territoire de Métropole n'est pas couvert par un CDL.

M. SISCO insiste en précisant que la formation des prochains CDL recrutés s'organisera sous forme de tuilage. Des réunions de pilotage de cette équipe sont organisées par un référent en Direction et aussi déclinées en interrégion.

Un bilan régulier des besoins en formation des CDL est réalisé et ils peuvent bénéficier de modules de formation supplémentaires.

L'alliance Cfdt-CFTC a rappelé l'importance de la formation et surtout de la formation continue accordée aux CDL.

3) Bilan d'activité des accueils de proximité (EFS)

Les Espaces France Services sont gérés par la sous-préfecture d'Ambert . Ils seront au nombre de 36 espaces au 31/12/2022 sur une large couverture territoriale. La DDFIP 63 compte parmi les 12 partenaires associés aux EFS. Une réunion aura lieu fin juin 2022 pour faire le bilan de la campagne et étudier des pistes d'amélioration

L'alliance CFDT-CFTC invite l'ensemble des agents qui effectuent des permanences à faire remonter les dysfonctionnements rencontrés auprès de la Direction(ex. : absence de connexion, problème d'accès informatique, etc.)

4) Formation Professionnelle : Bilan 2021 et projet de plan local de formation 2022

L'activité de la formation professionnelle concerne principalement la formation continue des personnels, et se déroule majoritairement au niveau local, voire régional. Le nombre de jours de formation a diminué de 16,91 % entre 2020 et 2021 : 61 agents n'ont participé à aucune formation en 2021,

Le catalogue des formations proposées en 2022 est consultable sur : *Ulysse 63 / Les missions / Pôle pilotage et Ressources / Ressources humaines et formation professionnelle / Formation-concours / Formations professionnelle / PLF 2022.*

Le service de la formation professionnelle gère également les préparations des concours (53 agents inscrits, 21 ont suivi le stage présentiel, 16 candidats ont bénéficié de l'oral blanc), et a accueilli 2 apprentis en licence, 5 candidats au service civique, 10 stagiaires de l'enseignement secondaire et supérieur, 2 collégiens et 7 auditeurs étrangers.

Un agent nouvellement affecté est automatiquement intégré au parcours de formation « OKAPI »

Par ailleurs, le service de la formation peine à recruter de nouveaux formateurs alors que 'il y a nécessité à renouveler les formations.

L'Alliance CFDT-CFTC a rappelé la nécessité que les agents posent une AA sur SIRHIUS lorsqu'ils sont en e-formation , et que les conditions d'apprentissage soient satisfaisantes (Bureau dédié sur chaque site, asque audio, etc..) et se félicite du retour en présentiel (cf. notre liminaire).

Il est important que chaque agent s'inscrivant à une formation, ait conscience que celle-ci peut se dérouler hors du département et qu'il soit en capacité de rejoindre le lieu de formation.

L'alliance CFDT-CFTC a voté pour le PLF car la formation continue , reste indispensable pour que les collègues augmentent leurs compétences et remplissent leur « boîte à outils ».

5) Bilan à mi-parcours du plan d'actions de la DGFIP 2020-22 sur l'égalité professionnelle

S'inscrivant dans le cadre national de la prévention des risques, plusieurs mesures locales seront déclinées dans le 63, par exemple la formation obligatoire sur les violences sexistes et sexuelles en e-formation pour les agents.

L'alliance CFDT-CFTC a fait plusieurs propositions dans la liminaire (mise à disposition de salle dédiée pour l'allaitement, demande d'un référent « violences sexuelles, harcèlement, agissement sexiste » et un indicateur relatif au maintien de la progression de carrière suite à retour de congé maternité ou d'adoption.) Nous resterons vigilants sur la réalisation de ces demandes.

6) Création du SLR de Riom : point d'information

Le Service de la fonction financière et comptable de l'État a retenu le principe de la centralisation de l'ensemble des payes des agents de la DGFIP sur la DDFIP du Puy-de-Dôme. Ce nouveau centre SLR (Service Liaison Rémunérations) à terme, unique (en lieu et place des 9 SLR actuels du territoire), sera installé à Riom à compter du 01/09/2022.

La première vague d'affectation concerne 1 cadre A+, 8 cadres B et 5 cadres C.

19 recrutements supplémentaires compléteront les effectifs au 01/09/2023 pour atteindre au total 32 agents.

Les réaffectations comptables (intégrations) se feront en 4 vagues :

* Au 01/10/2022 : SLR d'Amiens / Au 01/01/2023 : SLR de Grenoble, Montpellier et Tours / Au 01/10/2023 : SLR de Bordeaux / Au 01/01/2024 : SLR de Lille, Metz, Paris et Rennes

L'actuel SLR de Clermont-Ferrand sera maintenu dans les locaux de la Parlette, et deviendra une antenne du SLR de Riom, qui conservera la gestion des payes de l'Éducation nationale.

7) Questions Diverses

* La nouvelle Division de la Sécurité Juridique et du Contrôle Fiscal (DSJCF) sera effective au 1 juin 2022 sous la direction de M. PRAT et aura pour mission de mieux sécuriser les procédures de contrôle fiscal et du recouvrement, dans le cadre de la loi ESSOC.

Les agents de ces deux services fusionnés restent installés au 2^e étage de la DDFIP 63.

* Le plan de continuité de l'activité de la DDFIP doit garantir les maintiens des fonctions essentielles des missions en cas de nouvelle crise, afin de calibrer et mieux formaliser les process,

À ce titre, une grille à compléter a été adressée à chaque chef de service pour collecter les informations nécessaires au maintien des fonctions essentielles du service.

*Compte-rendu rédigé par vos représentants élus de l'alliance **CFDT-CFTC** :
Jean-Christophe LAGNIER – titulaire / **Cécile BRETTE – suppléante***

Contact : cftc.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr ou cfdt.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr